



Kim Kardashian et Kanye West veulent protéger une partie de leur vie privée du regard de tous et attention à celui qui osera dévoiler des informations sur la vie qu'ils mènent. Steve Stanulis en a ainsi fait les frais. Ancien garde du corps des deux célébrités, il a livré au Sun des informations confidentielles qui ont fait bondir le couple qui lui réclame à présent 10 millions de dollars.

Kim Kardashian et Kanye West sont heureux ensemble. Le 24 mai dernier, ils fêtaient leurs deux ans de mariage en Italie, là où ils s'étaient mariés. Ils sont également des parents comblés. Ils s'occupent de leurs deux enfants, North et Saint. Et tant bien que mal, ils cherchent parfois à protéger leur vie privée.

Répondant à l'invitation d'Anna Wintour, Kim Kardashian était présente à New York pour le MET Gala. Sublime, elle était accompagnée de Kanye West et de leur garde du corps, Steve Stanulis. Suite à un rapprochement entre ce dernier et Kim Kardashian, Kanye West a décidé de le licencier. N'appréciant pas d'être ainsi mis à la porte, l'ancien garde du corps des deux célébrités s'est vengé lors d'une interview accordée au Sun. Pour lui, Kanye West est "la personne la plus condescendante qu'(il) n'ait jamais rencontrée" avant d'ajouter que "travailler pour lui est dix fois pire que ce qu'(il) avait pu imaginer."

Le couple contre-attaque

Les propos de Steve Stanulis n'ont pas du tout plu à Kanye West et Kim Kardashian selon le média américain TMZ. Niant tout en bloc, ils lui ont envoyé une lettre via leur avocat où ils le menacent de le poursuivre en justice pour un montant de 10 millions de dollars. En effet, l'ancien garde du corps avait oublié l'une des clauses de son contrat, celle de confidentialité. Il a l'interdiction de parler du couple ou du clan Kardashian, sinon il leur devra automatiquement 10 millions de dollars.

Dans leur lettre, Kim Kardashian et Kanye West précisent qu'il n'aura à verser ces 10 millions de dollars que s'il ne leur fait pas d'excuses publiques. Tout est donc entre les mains du garde du corps à présent.

© non-stop-people.com
